



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 09 AVRIL 2026

Arrondissement de GRENOBLE
Canton de SAINT EGREVE

Commune de SARCENAS

Date de convocation du Conseil Municipal : 03 AVRIL 2026

**Délibération n° 260409-04
Election des délégués de la Commune de SARCENAS au
Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Chartreuse**

L'an deux mil vingt-six, le 09 avril à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de SARCENAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie en salle du Conseil,

Président : Annie PRAT

Présents : Annie PRAT, Sylvain DULOUTRE, Chantal DURANTON, Sébastien ODDOS, Jean-Luc PESLE, Marie-France CROIX, Aldric MATHIEU, Mathilde POPINEAU, Célié CHANEAC

Secrétaire de séance : Célié CHANEAC

Excusés ayant donné pouvoir : Yann DAVIN à Sylvain DULOUTRE ;

Absents : Pierre HILY-BLANT ;

▲ 04. Election des délégués de la Commune de SARCENAS au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Chartreuse

Mme la Maire rappelle à l'Assemblée que la Commune de SARCENAS est représentée au Comité Syndical du syndicat mixte du Parc Naturel Régional de Chartreuse par 1 membre titulaire et 1 membre suppléant élus par le Conseil Municipal.

Sont proclamés délégués de la Commune de SARCENAS au Comité Syndical du syndicat mixte du Parc Naturel Régional de Chartreuse, conformément au vote qui a donné les résultats suivants :

Délégué titulaire : Annie PRAT

Délégué suppléant : Yann DAVIN

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 9

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Fait et délibéré en Mairie de SARCENAS, les jours, mois et an ci-dessus. Pour extrait certifié conforme au registre

Fait à SARCENAS, le 09 avril 2026

La Maire, Annie PRAT

